

Saint-Marc-des-Carières, le 10 juillet 2019

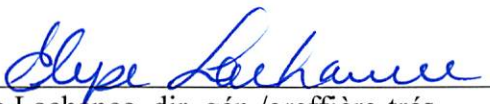
Monsieur Jean-Pierre Naud  
Groupe d'action en développement durable  
De la Chambre de commerce de l'ouest de Portneuf

Courriel : [jpnaud2770@gmail.com](mailto:jpnaud2770@gmail.com)

**Objet: Appui au projet de création d'un centre d'expertise et formation en combustion de masse du Groupe d'action en développement durable de la Chambre de commerce de l'ouest de Portneuf**

- Veuillez trouver inclus une copie de la résolution SM-168-07-19 en date du 8 juillet 2019
- Veuillez trouver les documents ci-joints pour votre information :
- Accusons réception de votre communication en date du
- Pour de plus amples informations, veuillez me contacter.

Veuillez accepter mes plus sincères salutations.

  
Elyse Lachance, dir. gén./greffière-trés.  
P.J.

Le 8 juillet 2019

Résolution adoptée lors de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Marc-des-Carières, tenue en public le 8 juillet 2019 à 20h00 et à laquelle étaient présents messieurs Sylvain Naud, Marc-André Trottier, Stéphane Savard, Yves Tourangeau, Francis Hamelin et madame Christina Perron formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Denis, maire.

SM-168-07-19

**APPUI AU PROJET DE CRÉATION D'UN CENTRE  
D'EXPERTISE ET FORMATION EN COMBUSTION DE  
MASSE DU GROUPE D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT  
DURABLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE  
L'OUEST DE PORTNEUF**

**CONSIDÉRANT**

que grâce à l'implication de tous les instants du Groupe d'action en développement durable de l'ouest de Portneuf, la municipalité de Saint-Gilbert a pu réaliser avec succès un projet d'implantation d'une chaudière collective à la biomasse forestière desservant en chaleur son église, la résidence « Le Chaînon » et le centre communautaire en remplacement de 3 chaudières d'un combustible fossile qui étaient installées dans chacun des bâtiments;

**CONSIDÉRANT**

que l'objectif principal visé par l'implantation d'une chaudière collective à la biomasse forestière était l'amélioration de la performance énergétique afin de réduire les coûts de chauffage des bâtiments desservis par le réseau de chaleur et faire bénéficier des partenaires importants de sa collectivité et ainsi contribuer au maintien des services existants au bénéfice des citoyens;

**CONSIDÉRANT**

que le Groupe d'action en développement durable de l'ouest vise à stimuler la croissance et le développement durable de l'ouest de Portneuf et qu'un de ses principes directeurs est d'initier des projets de développement durable;

**CONSIDÉRANT**

que les principes directeurs du Groupe d'action en développement durable de l'ouest de Portneuf sont entre autres éléments, la prospection, l'accompagnement et la formation de promoteurs potentiels, de personnel d'entreprises et de municipalités ayant un projet axé sur le développement durable notamment en matière d'implantation d'autres projets de système de chauffage à la biomasse forestière;

**CONSIDÉRANT**

que le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale, et économique des activités de développement;

**CONSIDÉRANT**

que la valorisation et l'utilisation de la biomasse pour le chauffage comme substitut aux produits fossiles et l'aménagement de la forêt pour capter davantage de CO2 sont autant d'éléments justifiant une approche nouvelle dans la gestion de notre patrimoine forestier et immobilier, ce qui commandent un apprentissage de technologies nouvelles pour la mise en valeur et l'optimisation des ressources locales et la création d'une économie innovant et prospère qui est écologique et socialement responsable;

**EN CONSÉQUENCE;**

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Stéphane Savard**

**IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** la ville de Saint-Marc-des-Carières appuie le projet de construction d'un centre d'expertise et de formation en combustion de biomasse promu par le Groupe d'action en développement durable de l'ouest de Portneuf, un projet qu'elle considère essentiel pour le développement et la valorisation du chauffage à la biomasse forestière au Québec.



Guy Denis, maire

C.c. : livre des délibérations

P. 5889-5890; 08-07-19

*Copie certifiée conforme*

ce 10 ième jour du mois de juillet 2019



*Elyse Lachance*

*Directrice générale / greffière-trésorière*

*Ville de Saint-Marc-des-Carières*